

Les effectifs étudiants des INSPÉ en 2024-2025

En 2024-2025, 52 000 étudiants sont inscrits dans les Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPÉ), effectif qui continue à baisser : -2,1 % par rapport à l'année précédente. Les effectifs de première année de master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) diminuent de 4,3 %, ceux en 2^{ème} année de MEEF diminuent très légèrement (-0,6 %). Le nombre de fonctionnaires stagiaires inscrits à l'INSPÉ est stable par rapport à 2023-2024. Comme l'année précédente, deux étudiants sur trois de master 1 (M1) MEEF étaient en 3^{ème} année de licence LMD l'année précédente, et la majorité d'entre eux était en Lettres, langues, sciences humaines.

Le nombre d'inscrits en INSPÉ poursuit sa baisse

Les instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPÉ) regroupent, dans cette note, les formations de masters MEEF, qui forment aux concours d'enseignement en 1^{er} ou 2nd degré, de conseillers principaux d'éducation (CPE) et de spécialistes de la formation d'adultes, et les Diplômes interuniversitaires (DIU) d'entrée dans le métier, dans lesquels sont inscrits les lauréats aux concours à temps partiel devant élèves. En 2024-2025, les INSPÉ accueillent 52 000 étudiants (y compris des fonctionnaires stagiaires), un effectif en baisse de 2,1 %. Cette diminution est légèrement moins marquée qu'en 2023-2024 (-2,4 %). Les évolutions varient selon les années de formation.

Les INSPÉ proposent des formations de niveau bac+4 (première année de master MEEF) et de niveau bac+5 (seconde année de master MEEF et DIU). Par simplification, ces niveaux sont exprimés en 1^{ère} année d'Inspé et 2^{ème} année d'INSPÉ. Le nombre d'étudiants inscrits en première année d'INSPÉ (master MEEF 1^{ère} année) diminue de 4,3 %, après une stabilisation l'année précédente. La diminution est plus marquée en MEEF 1^{er} degré (-6,0 %) qu'en MEEF 2nd degré (-3,4 %).

Effectifs en INSPÉ par mention en 2024-2025

Mention	1ère année		2ème année		Total	
	Effectifs	Évol. (%)	Effectifs	Évol. (%)	Effectifs	Évol. (%)
MEEF 1er degré	10 600	-6,0	10 100	2,0	20 700	-2,2
MEEF 2nd degré	9 700	-3,4	8 150	-3,1	17 850	-3,2
MEEF encadrement éducatif	800	-1,8	750	4,3	1 550	1,0
MEEF pratiques et ingénierie de la formation	1 200	0,4	1 600	-5,1	2 800	-2,8
Total MEEF	22 300	-4,3	20 600	-0,6	42 900	-2,6
DIU 1er degré			5 100	4,2	5 100	4,2
DIU 2nd degré			3 800	-4,2	3 800	-4,2
DIU encadrement éducatif			200	0,0	200	0,0
Total DIU			9 100	0,4	9 100	0,4
Ensemble	22 300	-4,3	29 700	-0,3	52 000	-2,1

Source : MESR-SIES Système d'information du suivi de l'étudiant (SISE)

Les effectifs en deuxième année d'INSPÉ (29 700) suivent les effectifs de première année de l'année précédente et se stabilisent (-0,3 %) après deux années consécutives de baisse (-4,5 % à la rentrée 2023). Les inscriptions en MEEF 1^{er} degré augmentent (+2,0 %) contrairement à celles du 2nd degré (-3,1 %). Le master MEEF du 1^{er} degré accueille un étudiant sur deux en deuxième année de MEEF. Les inscriptions dans les DIU, ouverts aux lauréats des concours, se stabilisent (+0,4 %), la hausse des effectifs en DIU du 1^{er}

degré (+4,2 %) étant compensée par la baisse équivalente dans le 2nd degré.

La répartition des inscriptions en INSPÉ reste stable selon la finalité des concours préparés. Les formations préparant à l'enseignement dans le 1^{er} degré concentrent une part plus importante des inscriptions (50 %) que celles préparant au 2nd degré (42 %). Les formations en « encadrement éducatif » et en « pratiques et ingénierie de la formation » représentent respectivement 3 % et 5 % des effectifs inscrits.

Des évolutions très disparates par académie

À la rentrée 2024, les effectifs de plus d'un INSPÉ sur deux diminuent. Cette baisse se manifeste de manière inégale selon les académies : les baisses les plus marquées concernent Nancy-Metz (-10,7 %), Dijon (-8,3 %) et Lyon (-6,2 %). Certaines académies affichent, à l'inverse, une progression importante, allant jusqu'à +7,9 % pour Paris et +7,0 % pour Clermont-Ferrand, soit dix points de plus que l'évolution nationale (voir annexe 3).

Stabilisation du nombre de fonctionnaires stagiaires

Cette année, près de 9 100 fonctionnaires stagiaires de l'Éducation nationale sont inscrits en INSPÉ, un nombre qui se stabilise après une forte baisse (-14,5 % en 2023-2024) liée à la mise en place de la réforme de 2022. Depuis la rentrée 2022, les étudiants en seconde année de MEEF ne sont plus fonctionnaires, à l'exception des lauréats des concours non titulaires d'un MEEF, et souhaitant obtenir ce diplôme. Les fonctionnaires stagiaires inscrits à l'INSPÉ sont donc très peu nombreux en MEEF et quasiment tous inscrits en DIU. Tous les lauréats aux concours ne sont pas inscrits à l'INSPÉ, une partie d'entre eux est directement à temps plein devant des élèves d'autant plus que depuis la réforme, les étudiants en MEEF ont davantage de temps devant élèves durant leur formation qu'auparavant. Les lauréats des concours, qui ont un complément de formation et ne sont pas directement à temps plein devant élèves mais ne le sont qu'à temps partiel, sont inscrits en DIU.

En 2024, la part de fonctionnaires stagiaires inscrits en INSPÉ ayant obtenu leur concours directement après une année de M2 MEEF se réduit légèrement (-0,9 point en un

an). Ils sont plus nombreux en reprise d'études universitaires : 68,7 % n'étaient pas inscrits à l'université l'année précédant leur stage, contre 62,0 % l'année précédente.

Au niveau bac+5, les fonctionnaires stagiaires représentent une minorité des inscriptions ; la deuxième année de master MEEF regroupe la majorité des inscrits (69,0 %). Parmi ces inscrits en MEEF deuxième année, la part de ceux provenant d'une première année de MEEF est de 72,2 % (-5,1 points). La part d'étudiants recommençant une seconde année de MEEF est de 8,1 % (-2,1 points) et la reprise d'études universitaire augmente (+8,0 points).

Deux tiers des étudiants inscrits en M1 MEEF étaient en 3^{ème} année de licence générale l'année précédente

En 2024-2025, deux étudiants sur trois inscrits en première année de master MEEF étaient en troisième année de licence (LMD) l'année précédente. Un peu moins d'un sur dix étaient déjà inscrits en master MEEF en 2023-2024, soit une baisse de 1,3 point par rapport à la rentrée précédente. Ils sont 2,7 % à provenir d'un autre diplôme de master, hors MEEF. Enfin un étudiant sur quatre n'était pas inscrit à l'université l'année précédente, une part en hausse de 3,2 points.

Répartition des étudiants inscrits en 1^{ère} année de MEEF selon leur formation d'origine (en %)

Inscriptions en 2024-2025	Inscriptions en 2023-2024								Total
	Licence		Master				Autres diplômes	Non inscrits l'année précédente	
	L3 générale	LP	Master 1 (hors MEEF)	Master 2 (hors MEEF)	MEEF 1 ²	MEEF 2 ²			
1 ^{er} degré	64,9	0,6	1,3	0,4	6,6	0,1	2,7	23,4	100
2 nd degré	65,6	0,5	2,0	1,9	8,0	0,2	2,0	19,8	100
Encadrement éducatif	53,6	1,0	2,1	0,7	5,4	0,1	3,3	33,9	100
PIF ¹	13,5	1,1	1,2	0,6	2,6	0,2	4,3	76,5	100
Ensemble	62,0	0,6	1,6	1,1	7,0	0,1	2,5	25,1	100

¹ Pratiques et ingénierie de la formation

² MEEF 1 : Première année de MEEF, MEEF 2 : Deuxième année de MEEF

Source : MESR-SIES Système d'information du suivi de l'étudiant (SISE).

Trois quarts des inscrits en MEEF 1^{er} degré licenciés de formations littéraires

La répartition disciplinaire des étudiants inscrits en M1 MEEF après une licence générale reste stable : 63,9 % d'entre eux proviennent d'une licence en lettres, langues, sciences humaines et sociales (SHS), dont 37,1 % en SHS.

Discipline de la L3 d'origine au 15 janvier 2024 des inscrits en 1^{ère} année de master MEEF au 15 janvier 2025 (en %)

Discipline de la 3 ^{ème} année de licence au 15 janvier 2024	Inscriptions au 15 janvier 2025		
	Les 4 mentions de MEEF confondues	dont MEEF 1 ^{er} degré	dont MEEF 2 nd degré
Droit – sciences politiques	1,3	1,8	0,6
Economie, AES ¹	2,8	3,3	2,1
Lettres, langues, sciences humaines	63,9	75,5	49,4
dont : Arts, lettres, sciences du langage	10,4	11,1	10,0
Langues	15,6	10,9	21,6
Sciences humaines et sociales	37,1	52,1	17,5
Sciences	15,5	13,2	19,0
STAPS ¹	16,5	6,2	28,9
Ensemble	100	100	100

¹ AES : Administration Economique et Sociale ; STAPS : Sciences et Techniques des Activités Physiques

Source : MESR-SIES Système d'information du suivi de l'étudiant (SISE).

L'origine disciplinaire diffère selon que les étudiants se préparent à l'enseignement dans le 1^{er} ou le 2nd degré. Pour ces derniers, seuls la moitié d'entre eux proviennent des filières lettres, langues, ou SHS. Ils viennent plus fréquemment de filières sportives (28,9 % en STAPS) ou scientifiques (19,0 % en sciences).

Peu d'évolution dans le profil des étudiants en INSPÉ

Le profil de la population étudiante cette année au sein des INSPÉ reste similaire à celui des années précédentes. Les femmes représentent 71,8 % des effectifs (37 300 inscrites), part nettement plus importante que celles des inscrites à l'université en bac+4 et bac+5 hors INSPÉ et en formation de santé (58,9 % des inscrits).

Comme l'année précédente, plus de 85 % des inscrits qui se préparent à l'enseignement dans le 1^{er} degré sont des femmes. Elles ne représentent qu'un peu plus de la moitié (53,9 %) des inscrits se préparant aux concours d'enseignement dans le 2nd degré.

L'âge médian dans les formations des INSPÉ reste stable à 23 ans. Il est de 23 ans en deuxième année de MEEF, et s'élève à 30 ans en moyenne en DIU (32 ans en 2023-2024). Les étudiants en master MEEF « Pratiques et ingénierie de la formation » ont un âge médian constant à 39 ans, avec 36 ans en première année et 41 ans en deuxième année. La moitié d'entre eux suit une formation continue ou une reprise d'études, une part stable par rapport à l'an dernier.

Plus de 80 % des étudiants en INSPÉ sont titulaires d'un baccalauréat général (83,7 %). Parmi ces étudiants, un cinquième est titulaire d'un nouveau bac général avec spécialités, dont la moitié a suivi une spécialité scientifique. Dans les autres formations universitaires de niveau bac+4 et bac+5, hors INSPÉ et diplômes d'État en santé, les bacheliers généraux représentent 71,4 % de l'effectif. La part des bacheliers technologiques et professionnels en INSPÉ reste très stable.

Diane MARLAT, Lyes NAIT-IGHIL
MESR-SIES

Champ : formations MEEF et DIU des 29 INSPÉ de France entière, hors INSPÉ de Polynésie Française et de Nouvelle-Calédonie.

INSPÉ : créés par la loi du 26 juillet 2019 pour une école de confiance, les Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPÉ), composantes universitaires, sont des instituts professionnels de formation des enseignants et des personnels d'éducation. Ils forment les étudiants se destinant aux métiers de professeur des écoles, professeur de collège et lycée, conseiller principal d'éducation, spécialistes de la formation, tout en les préparant aux concours afférents de recrutement de l'Éducation nationale. Les évolutions sont calculées à champ constant en retirant en 2024-2025 certaines composantes de l'INSPÉ de Lille dont les effectifs n'étaient pas connus en 2023-2024.

DIU : Diplômes inter-universitaires.

Fonctionnaires stagiaires : les étudiants en DIU sont des lauréats des concours préparés en INSPÉ. Ils sont fonctionnaires stagiaires.

Source : les données sont issues de l'enquête « inscriptions » du système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE Universités). Les données 2024-2025 sont provisoires. La date d'observation est fixée au 15 janvier de chaque année universitaire.

Pour en savoir plus : <https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/> et Note Flash n°2024-15 « Les effectifs étudiants des INSPÉ en 2023-2024 », MESR-SIES, juin 2024